

FRÉQUENCES DES RÉSULTATS À COMMUNIQUER AU BULLETIN

Pour l'année scolaire 2023-2024

École : Sainte-Marie

1^{re} année du 1^{er} cycle				
Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Écrire (30 %)	Connaissances (ex. : 30 %)	<input type="checkbox"/>	✓
		Compétence (ex. : 70 %)	<input type="checkbox"/>	✓
	Communiquer oralement (20 %)	✓	<input type="checkbox"/>	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	Connaissances (ex. : 50 %)	✓	✓
		Compétence (ex. : 50 %)	✓	✓
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Communiquer oralement en anglais (40 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Éthique et culture religieuse ☆	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)			✓
	Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)		✓	✓
Arts plastiques ☆	Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)		✓	✓
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)			✓
Musique ☆	Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales (70%)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓

☆ Un seul résultat inscrit au bulletin pour la discipline.
Au minimum, une compétence de la discipline doit être évaluée à l'étape 1 et 2.

Les matières visées sont :

- Éthique et culture religieuse;
- Langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique.

Pour l'année scolaire 2023-2024, cette disposition peut s'appliquer progressivement. Il est possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire et la moyenne de groupe au bulletin de la première étape ou de la deuxième étape.

Révisé avec l'équipe-école le : 11 septembre 2023

Approuvé par la direction de l'école le : 11 septembre 2023

Présenté au CÉ à titre informatif le : 10 octobre 2023

FRÉQUENCES DES RÉSULTATS À COMMUNIQUER AU BULLETIN

Pour l'année scolaire 2023-2024

École : Sainte-Marie

2^e année du 1^{er} cycle				
Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	✓	✓	✓
	Écrire (30 %)	Connaissances (ex. : 30 %)	✓	✓
		Compétence (ex. : 70 %)	✓	✓
	Communiquer oralement (20 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (20 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	Connaissances (ex. : 40 %)	✓	✓
		Compétence (ex. : 60 %)	✓	✓
Anglais, langue seconde	Comprendre des textes entendus (60 %)		✓	✓
	Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓
Éthique et culture religieuse ☆	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Arts plastiques ☆	Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Musique ☆	Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales (70%)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓

☆ Un seul résultat inscrit au bulletin pour la discipline.
Au minimum, une compétence de la discipline doit être évaluée à l'étape 1 et 2.

Les matières visées sont :

- Éthique et culture religieuse;
- Langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique.

Pour l'année scolaire 2023-2024, cette disposition peut s'appliquer progressivement. Il est possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire et la moyenne de groupe au bulletin de la première étape ou de la deuxième étape.

Révisé avec l'équipe-école le : 11 septembre 2023

Approuvé par la direction de l'école le : 11 septembre 2023

Présenté au CÉ à titre informatif le : 10 octobre 2023

FRÉQUENCES DES RÉSULTATS À COMMUNIQUER AU BULLETIN

Pour l'année scolaire 2023-2024

École : Notre-Dame-du-Rosaire

1 ^{re} année du 2 ^e cycle				
Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	✓	✓	✓
	Écrire (30 %) <small>Connaissances (ex. : 30 %) Compétence (ex. : 70 %)</small>	✓	✓	✓
		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)		<input type="checkbox"/>	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %) <small>Connaissances (ex. : 40 %) Compétence (ex. : 60 %)</small>	✓	✓	✓
		✓	✓	✓
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (50 %)	✓	✓	✓
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (15 %)	✓	✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓
Science et technologie		✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse ☆	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)	✓	<input type="checkbox"/>	✓
	Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Arts plastiques ☆	Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	✓	✓	✓
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Musique ☆	Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales (70%)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓

☆ Un seul résultat inscrit au bulletin pour la discipline.
Au minimum, une compétence de la discipline doit être évaluée à l'étape 1 et 2.

Les matières visées sont :

- Éthique et culture religieuse;
- Langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique.

Pour l'année scolaire 2023-2024, cette disposition peut s'appliquer progressivement. Il est possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire et la moyenne de groupe au bulletin de la première étape ou de la deuxième étape.

Révisé avec l'équipe-école le : 11 septembre 2023

Approuvé par la direction de l'école le : 11 septembre 2023

Présenté au CÉ à titre informatif le : 10 octobre 2023

FRÉQUENCES DES RÉSULTATS À COMMUNIQUER AU BULLETIN

Pour l'année scolaire 2023-2024

École : Notre-Dame-du-Rosaire

2^e année du 2^e cycle				
Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	✓	✓	✓
	Écrire (30 %)	Connaissances (ex. : 30 %) ✓	✓	✓
		Compétence (ex. : 70 %) ✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)		<input type="checkbox"/>	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Connaissances (ex. : 40 %) ✓	✓	✓
		Compétence (ex. : 60 %) ✓	✓	✓
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (50 %)	✓	✓	✓
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (15 %)	✓	✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓
Science et technologie		✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse ☆	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)	✓	<input type="checkbox"/>	✓
Arts plastiques ☆	Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	✓	✓	✓
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Musique ☆	Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales (70%)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	<input type="checkbox"/>	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓

☆ Un seul résultat inscrit au bulletin pour la discipline.

Au minimum, une compétence de la discipline doit être évaluée à l'étape 1 et 2.

Pour l'année scolaire 2023-2024, cette disposition peut s'appliquer progressivement. Il est possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire et la moyenne de groupe au bulletin de la première étape ou de la deuxième étape.

Les matières visées sont :

- Éthique et culture religieuse;
- Langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique.

Révisé avec l'équipe-école le : 11 septembre 2023

Approuvé par la direction de l'école le : 11 septembre 2023

Présenté au CÉ à titre informatif le : 10 octobre 2023

FRÉQUENCES DES RÉSULTATS À COMMUNIQUER AU BULLETIN

Pour l'année scolaire 2023-2024

École : Notre-Dame-du-Rosaire

1^{re} année du 3^e cycle				
Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	Connaissances (ex. : 30 %) ✓	✓	✓
		Compétence (ex. : 70 %) ✓	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)		☐	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	☐	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Connaissances (ex. : 40 %) ✓	✓	✓
		Compétence (ex. : 60 %) ✓	✓	✓
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (45 %)	✓	✓	✓
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (20 %)	✓	✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓
Science et technologie		✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse ☆	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)	☐	✓	✓
	Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)	☐	✓	✓
Arts plastiques ☆	Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	☐	✓	✓
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	☐	✓	✓
Musique ☆	Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales (70%)	☐	✓	✓
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	☐	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓

☆ Un seul résultat inscrit au bulletin pour la discipline.

Au minimum, une compétence de la discipline doit être évaluée à l'étape 1 et 2.

Pour l'année scolaire 2023-2024, cette disposition peut s'appliquer progressivement. Il est possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire et la moyenne de groupe au bulletin de la première étape ou de la deuxième étape.

Les matières visées sont :

- Éthique et culture religieuse;
- Langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique.

Révisé avec l'équipe-école le : 11 septembre 2023

Approuvé par la direction de l'école le : 11 septembre 2023

Présenté au CÉ à titre informatif le : 10 octobre 2023

FRÉQUENCES DES RÉSULTATS À COMMUNIQUER AU BULLETIN

Pour l'année scolaire 2023-2024

École : Notre-Dame-du-Rosaire

2^e année du 3^e cycle				
Discipline		Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)	✓	✓	✓
	Écrire (40 %)	Connaissances (ex. : 30 %)	✓	✓
		Compétence (ex. : 70 %)	✓	✓
Communiquer oralement (20 %)		☐	✓	✓
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	☐	✓	✓
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Connaissances (ex. : 40 %)	✓	✓
		Compétence (ex. : 60 %)	✓	✓
Anglais, langue seconde	Interagir oralement en anglais (45 %)	✓	✓	✓
	Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus (35 %)	✓	✓	✓
	Écrire des textes (20 %)	✓	✓	✓
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		✓	✓	✓
Science et technologie		✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse ☆	Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue (50 %)	☐	✓	✓
	Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue (50 %)	☐	✓	✓
Arts plastiques ☆	Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	☐	✓	✓
	Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	☐	✓	✓
Musique ☆	Inventer des pièces vocales ou instrumentales et interpréter des pièces musicales (70%)	☐	✓	✓
	Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	☐	✓	✓
Éducation physique et à la santé		✓	✓	✓

☆ Un seul résultat inscrit au bulletin pour la discipline.
Au minimum, une compétence de la discipline doit être évaluée à l'étape 1 et 2.

Pour l'année scolaire 2023-2024, cette disposition peut s'appliquer progressivement. Il est possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire et la moyenne de groupe au bulletin de la première étape ou de la deuxième étape.

Les matières visées sont :

- Éthique et culture religieuse;
- Langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- Disciplines du domaine des arts : art dramatique, arts plastiques, danse et musique.

Révisé avec l'équipe-école le : 11 septembre 2023

Approuvé par la direction de l'école le : 11 septembre 2023

Présenté au CÉ à titre informatif le : 10 octobre 2023